



Procès-verbal du conseil d'établissement de l'École Élan
Le mardi 19 avril 2022
Heure : 18h30 via TEAMS

Présences : Nathalie Bourget, Marc-André Bélanger, Anabelle Guérette, Carole-Anne Gascon, Sébastien Carzunel (membre parent substitut), Gwenaëlle Lelu (membre parent substitut), Marie-Josée Latour, Pascal Dufour, Llsa Gagnon, Mélanie Bérubé

Absences : Charlotte Héau, Mireille Signori

Invité.e.s : Aucun.e invité.e

Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour 18h30

Quorum atteint

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour

Proposé par Gwennaëlle Lelu

Appuyé par Marie-Josée Latour

Adopté à l'unanimité

Déterminer les rôles et responsabilités pour la rencontre 18h35

a. Secrétaire : Pascal Dufour

b. Gardien de temps : Marie Josée Latour

Questions du public 18h40

1^{re} question du public

Un membre du conseil d'établissement soulève une problématique de langage violent dans la cour entre les enfants.

La question posée:

Est-ce que la visite d'un agent communautaire serait pertinente?

Est-ce que les parents des enfants concernés devraient en discuter?

Réponse de la direction: Dans ce type de problématique, il faut d'abord en informer l'enseignant(e) et ensuite la direction. C'est aux adultes de l'école de prendre en charge la gestion du problème. Il y a un risque d'escalade si ce sont les parents qui gèrent la situation plutôt que les adultes de l'école.

Advenant qu'un parent ait connaissance de tels propos, un courriel envoyé à la direction et à la technicienne du service de garde permettra de faire le suivi.

Revue et adoption du procès-verbal de la rencontre du CÉ du 29 mars 2022 19h10

Fait par Mélanie Bérubé

Proposé par: Marc André Bélanger

Appuyé par: Llsa Gagnon



2-Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option (pour l'an prochain) 19h20

Direction : Présentation du document qui propose la même chose que l'an passé.

Il y a une différence au niveau des minutes supplémentaires allouées au préscolaire (temps de spécialistes?). L'école prend en charge l'ajout d'un 10% additionnel en art dramatique.

Membre enseignant : Le temps est prescrit par le ministère pour plusieurs matières. On a un peu de jeu concernant le temps alloué pour les spécialistes au préscolaire.

Il est proposé de conserver le même temps alloué pour chaque matière.

Proposé par : Marie-Josée Latour

Appuyé par: Pascal Dufour

Adopté à l'unanimité

3-Discussion sur la contribution aux effets scolaire et la contribution REPAQ

19h30

Direction: La fondation a approché la direction concernant le 3\$ par élève qui doit être payé par la fondation au REPAQ. Est-ce que ce ne sont pas les parents qui devraient payer cette contribution avec les effets scolaires?

Un membre enseignant du C.É mentionne que l'adhésion au REPAQ n'est pas obligatoire. Si on fait le choix d'adhérer au REPAQ, la contribution n'est pas facultative.

Un membre parent propose de sonder l'équipe pour connaître la pertinence de rester adhérent au REPAQ.

Un membre parent mentionne que c'est un montant de 700\$ qui ne va pas aux enfants.

Un membre parent mentionne qu'il n'y a pas de reçu pour fins d'impôts avec cette cotisation car c'est l'école qui paie et la fondation rembourse.

Un membre parent propose que l'équipe école se consulte sur les bienfaits du REPAQ.

Proposé par Sébastien Carznel

Secondé par (Llisa Gagnon?)

Un membre parent suggère que les différents membres de la communauté pourraient apporter leur vision du REPAQ

Un autre membre parent demande un compte rendu de la démarche profs avant de sonder la communauté parent.

4-Effets scolaires

Direction: Le budget est complété. Il reste à le valider avec les enseignants.

Un membre parent demande si la liste pourrait être donnée aux commerçants.

Direction: doit s'informer sur la légalité de cette pratique



5-Mot de la direction

a) Résolutions

Le C.É doit avoir une résolution pour approuver le transfert d'un chèque du fond 4 dans le fond 1. C'est pour rembourser les frais du projet de cartes qui a permis un don aux Auberges du Coeur.

Proposée par : Annabelle

Seconde par Mélanie

Adopté à l'unanimité

b) Départs du service de garde

Rappel important: Le parent doit communiquer avec le service de garde et l'enseignant.e concernant les départs des élèves. Après les heures, c'est le service de garde qui est en prise en charge. Avant les heures, c'est la secrétaire. C'est pour éviter confusion entre l'école et le service de garde lorsque les enfants quittent en fin de journée.

Il est important que le C.É et la communauté soit informé de la procédure.

La direction va écrire un courriel à ce sujet.

c) Info travaux

Les travaux ont débuté. Le remplacement des fenêtres est en pause. Les portes commencent à être changées.

Les travaux respectent l'échéancier. On prévoit 3 semaines pour faire les fenêtres dans chaque local. C'est une période d'ajustements. Les travaux ne devraient pas déranger le quotidien des élèves.

Le stationnement cause problème pour les parents qui viennent porter leurs enfants au débarcadère. Les ouvriers y stationnent leur véhicule.

Le contremaître a été avisé.

La direction nous avise qu'il y a un projet de débarcadère à l'avant sur de Lorimier, après 8h25 à l'entrée.

Un membre parent mentionne que les camions de livraison du Métro gênent la circulation des élèves le matin. Il existait une entente avec Métro à cet effet. Est-ce qu'elle tient toujours ou il y a besoin de faire un rappel?

La direction demande à être informée si le problème se représente.

La sécurité des enfants dans ce secteur relève de la brigadière scolaire.



7-Mot des enseignant.e.s

Sorties et activités culturelles

a) Sorties approuvées par courriel et en réunion

10 avril, classe de Julie, 14 avril Biodôme,
Classe de Marie-Pascale, 3 juin Musée d'art contemporain,
Classe de Marie-Pascale, 19 mai Centre des sciences
27 mai Centre des sciences, classe de Maryse
Classes de Mélanie et Cécile, 18 mai activités sur le Mont-Royal
Classe de Julie, 26 mai Musée d'art contemporain

b) D'autres sorties vont s'ajouter. Il serait bon de fonctionner par courriel pour les suivantes.

c) 4 nouvelles sorties ont été approuvées

d) LISA: C'est le mois des arts et le jour de la terre le 22 avril.

Il y a eu un rallye sur l'environnement inspiré de l'activité du comité féministe (affiches sur les portes).

Le mercredi 20 avril à 14h40, l'école vivra l'activité: Une heure pour la planète. Il s'agit d'éteindre tous les appareils électriques non essentiels et de discuter comment améliorer notre action pour la terre.

e) Semaine de la musique (18 au 21 avril). Des enfants musiciens jouent leur instrument dans le corridor aux entrées et aux sorties. Il y a eu aussi la Journée en couleur ainsi qu'une activité d'origami.

f) Projet avec Lysandre (stagiaire en art dramatique) . Une danse est organisée pour la semaine du 25 avril dans la cour. La semaine va se clore avec la fête du printemps.

Un parent va organiser une table thématique à la bibliothèque.

g) Une membre enseignante mentionne qu'il y a de nombreux cas de covid et de cas contacts à l'école. La confusion au niveau des consignes crée un milieu difficile pour les enfants et les professeurs. Il y a peu de suppléants. Les rencontres entre les enseignants(e) et les parents sont souvent remises. Il y a beaucoup de remplacement d'urgence. Il est important de faire un rappel concernant les mesures (si symptômes, rester à la maison 24 h et faire deux tests). La vigilance et la bienveillance des parents est demandée.

Intervention de la direction: Un communiqué à cet effet sera envoyé aux parents.

20h10

7-Désignation du prochain secrétaire

Marie-Josée Latour

Prochaine rencontre 24 mai

20h20



École alternative Élan
3450, av. De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 3X6
Téléphone : 514-596-7299
Télécopieur : 514-596-7979

Levée du conseil

Proposée par Annabelle Guérette

Appuyée par Ilsa Gagnon

20h25